

**Zeitschrift:** Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften  
**Herausgeber:** Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften  
**Band:** 4 (1820)  
**Heft:** 3

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER

der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten  
Naturwissenschaften.

Den 1. Herbstmonat

No. 3.

1820.

*Extrait des registres de la Société Helvétique  
des Sciences naturelles, rassemblée à Ge-  
nève le 25, 26, 27 & 28. Juillet 1820.*

1. *Séance.* (Présens 100 membres ordi-  
naires, 2 membres honoraires étrangers, le  
Conseil d'Etat, la venerable compagnie des  
Pasteurs, la société pour l'avancement des arts,  
la faculté de médecine et de chirurgie, MM.  
les Pharmaciens et environ une centaine de  
Citoyens de Genève).

Le premier *Syndic*, Mr. *Schmidtmeyer*,  
ayant demandé la parole pour ouverture de la  
séance, rappelle dans un discours éloquent les  
avantages politiques et littéraires, qui doivent  
résulter de la réunion des hommes instruits,  
que renferme l'Helvétie et présage un avenir  
heureux à la société qui se rassemble à Ge-  
nève sous de pareils auspices.

Mr. *Pictet*, Président de la société lui suc-  
cède et exprime les sentimens que lui inspire  
la vue de ses chers Confédérés avec non moins  
de force et de chaleur. Il reconnaît dans l'in-  
fluence de l'histoire naturelle et dans l'amitié,  
qui unit les citoyens des divers Cantons, les  
deux puissances, auxquelles on est redevable  
de la création et de l'entretien de la société.  
Il rappelle au souvenir des membres la fonda-  
tion de la société à Mornex (1815) deplora la  
perte d'un de nos collègues Mr. *Fisch* de He-  
risau, de Sir *Joseph Banks*, associé honoraire,  
et surtout celle de notre célèbre et respectable  
compatriote Mr. *Jurine*, dont il depeint les  
vertus et les talens; un fils unique, sans suivre  
la même carrière, est l'heritier de son merite  
et un de ses petit-fils, présent à la séance mar-  
chera sans doute sur ses traces. Après avoir

*Ater Jahrg.*

énuméré les pertes, qu'a souffert la société,  
Mr. le Président donne un exposé de ses pro-  
grès et de ses acquisitions. Le nombre des  
membres ordinaires monte à 300, celui des  
associés honoraires étrangers à 58. D'intéressans  
travaux, des liaisons amicales sont le fruit de  
nos réunions fraternelles, et plusieurs savans  
leur ont fait hommage de leurs écrits; enfin  
le zèle scientifique se propage rapidement et  
les établissemens publics, qui viennent de s'é-  
lever à Genève \*) dans les dernières années en  
sont une preuve. (L'impression de ce discours  
décretée à l'unanimité, est déjà exécutée). Mr.  
le Président annonce que le Conseil d'Etat du  
louable Canton de Genève, pour donner à la  
société un témoignage de sa sollicitude a voté  
la somme de L. 400 de Suisse pour être mise à  
sa disposition.

Après la lecture de quelques lettres adres-  
sées à la société

Mr. le Dr. *Zollikofer* de St. Gall, lit une  
notice biographique sur Mr. *Fisch*, nôtre de-  
funt collègue; Mr. le Prof *Prevost*, sur Mr. Be-  
nédict *Prevost*, mort 1819 à Montauban. Ces  
notices sont suivies de la lecture des extraits du  
procès verbal des séances, tenues à St. Gall l'an-  
née passée, de ceux des sociétés cantonales de  
Berne, de Lausanne, de St. Gall et de Genève.

2. *Séance.* Rapport de la Commission,  
nommée à St. Gall pour examiner les mémoi-  
res envoyés en reponse à la question de prix  
proposée à Zurich (1817) „s'il est vrai, que  
les hautes Alpes de la Suisse soient devenues  
plus âpres et plus froides, depuis une série  
d'années.“

\*) Nous en parlerons à la fin de cet extrait.

Le Redacteur.